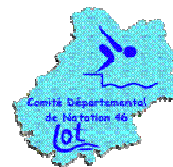




COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DU LOT



Compte rendu réunion du 17 juin 2026 en visio

Début de la réunion 20 h 15

Présents : Eliane Robinet, Christine Pesteil, Laurent Besançon, Patrick Ponsart, Anne Menina, Badis Menina, Maïlys Diala, Valérie Caussanel, Didier Meslet, Alain Nadaud

Invité : Clément Ceskin (Cahors Natation)

Absents excusés: Hélène Bach, Delphine Robinet, Laurent Vessié, Thierry Mouillaud

Coupe Occitanie des départements U13

Lundi 29 juin 2026 à Montauban, piscine Ingreo, bassin 25 m, 8 couloirs

Chef de délégation : Christine Pesteil (présidente du CD 46)

Officiels : Christine Pesteil et Patrick Ponsart

Entraîneur : Clément Ceskin (Cahors Natation)

Encadrement : Éliane Robinet

La liste des 25 nageurs est celle qui a été transmise précédemment par mail.
Les engagements seront faits par Didier avec l'aide de Clément.

Le déplacement en car :

- Rendez vous à 7 h 00 à la sortie de l'autoroute de Monfaucon, pour les nageurs de Souillac Gourdon et saint Céré
- Rendez vous à 7 h 45 à la sortie de l'autoroute de Lalbenque, pour les nageurs de Cahors et Puy L'Évêque
- Tous les nageurs de la élection doivent prendre impérativement le moyen de transport mis à disposition par le comité départemental, à l'aller comme au retour)

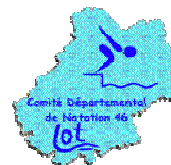
***Nota : les parents qui voudront véhiculer leur enfant, devront signer une décharge au CD.
En cas d'accident éventuel le CD ne sera pas responsable.***

La restauration du midi se fera chez Ameria 82 (<https://ameria-82.fr/>) rue Marcel Unal, 82000 Montauban. Environ 1.2 kms de la piscine, la délégation s'y rendra à pieds (*≈ 15 minutes*)
(*prévoir chapeau ou kway, suivant le temps*)

Une salle privée sera retenue et le service se fera à table. Didier se charge de réserver la salle et de la proposition d'un menu.

Equipement de la délégation :

- T-shirt, short et bonnet pour les nageurs
- T-shirt pour l'encadrement



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DU LOT

Les clubs devront faire parvenir l'autorisation parentale (déjà transmise aux membres du CD) aux parents du nageur sélectionné (remplaçants compris)

Le nageur remettra l'autorisation au chef de délégation (Christine)

Le droit à l'image est celle de chaque club.

N'oubliez pas de demander si le nageur a des allergies alimentaires.

Pour les prises de médicaments, demander un double de l'ordonnance (ventoline, etc)

Fin de réunion 21 h 10

La présidente,
C. Pesteil

Le secrétaire,
A. Nadaud